

DEMANDE DE RÉCOMPENSE POUR EXPLPOIT SPÉCIAL DE LA FCDQ – Juillet, 2025

Nom du centre :	Centre Cert #:
Nom de la ligue/tournoi:	# de sanction:
Nom de l'officiel, ligue/tournoi:	Association:
Nom du quilleur:	# ID FCDQ:
Nom de famille	Prénom
Date de réalisation:	
jj/mm/aa	Partie 1 Partie 2 Partie 3 Partie 4 Total
Moy.:	# de parties dans la moy.: ☐ Moyenne saison précédente OU ☐ Moyenne saison courante

EXPLOITS/CHOIX DES RÉCOMPENSES

RÉCOMPENSES POUR TOUS	RÉCOMPENSES POUR LES AÎNÉS	RÉCOMPENSES POUR LES ADULTES
Montre 100 quilles au-dessus de moy. (partie) ☐	50 quilles au-dessus de moy. (partie) ☐	Partie de 200 (150 de moy. ou moins) ☐
125 quilles au-dessus de moy. (triple) ☐	(* 120 de moy. ou moins) ☐	Partie de 225 (170 de moy. ou moins) ☐
Partie entière de réserves ☐	Partie de 145 (100 de moy. ou moins) ☐	Partie de 250 (190 de moy. ou moins) ☐
Écart 'BIG 4' ☐	Partie de 180 (140 de moy. ou moins) ☐	Triple de 400 (115 de moy. ou moins) ☐
Partie 'Dutch' de 200 ☐	Triple de 450 (120 de moy. ou moins) ☐	Triple de 500 (150 de moy. ou moins) ☐
Écart 7-10 ☐	Triple de 550 (145 de moy. ou moins) ☐	Triple de 600 (175 de moy. ou moins) ☐
Triple à trois reprises ☐		Triple de 700 (205 de moy. ou moins) ☐
Partie sans faille (180 de moy. ou moins) ☐		Triple de 750 ☐
Triple sans faille ☐		

RÉCOMPENSES POUR LES JEUNES

Partie de 50 (30 de moy. ou moins) ☐	Partie de 220 (180 de moy. ou moins) ☐	Triple de 400 (125 de moy. ou moins) ☐
Partie de 80 (50 de moy. ou moins) ☐	Partie de 240 (200 de moy. ou moins) ☐	Triple de 450 (140 de moy. ou moins) ☐
Partie de 100 (70 de moy. ou moins) ☐	Partie de 260 (220 de moy. ou moins) ☐	Triple de 500 (160 de moy. ou moins) ☐
Partie de 120 (90 de moy. ou moins) ☐	Partie de 280 ☐	Triple de 550 (170 de moy. ou moins) ☐
Partie de 140 (100 de moy. ou moins) ☐	Triple de 200 (50 de moy. ou moins) ☐	Triple de 600 (180 de moy. ou moins) ☐
Partie de 160 (125 de moy. ou moins) ☐	Triple de 225 (70 de moy. ou moins) ☐	Triple de 650 (200 de moy. ou moins) ☐
Partie de 180 (140 de moy. ou moins) ☐	Triple de 275 (90 de moy. ou moins) ☐	Triple de 700 (220 de moy. ou moins) (Utiliser le formulaire de demande pour pointages à l'honneur) ☐
Partie de 200 (170 de moy. ou moins) ☐	Triple de 325 (100 de moy. ou moins) ☐	
	Triple de 375 (115 de moy. ou moins) ☐	

Faites parvenir cette demande à votre association de quilles locale d'ici 20 jours. Toutes les récompenses sont limitées à une récompense par exploit par saison. *** Pour les récompenses basées sur la moy. de la saison précédente, utilisez celui-ci jusqu'à l'atteinte d'une moy. de 21 parties (adultes) ou jusqu'à l'atteinte de la moy. courante de trois saisons soit établie (jeunes).** 06/11

DEMANDE DE RÉCOMPENSE POUR EXPLPOIT SPÉCIAL DE LA FCDQ – Juillet, 2025

Nom du centre :	Centre Cert #:
Nom de la ligue/tournoi:	# de sanction:
Nom de l'officiel, ligue/tournoi:	Association:
Nom du quilleur:	# ID FCDQ:
Nom de famille	Prénom
Date de réalisation:	
jj/mm/aa	Partie 1 Partie 2 Partie 3 Partie 4 Total
Moy.:	# de parties dans la moy.: ☐ Moyenne saison précédente OU ☐ Moyenne saison courante

EXPLOITS/CHOIX DES RÉCOMPENSES

RÉCOMPENSES POUR TOUS	RÉCOMPENSES POUR LES AÎNÉS	RÉCOMPENSES POUR LES ADULTES
Montre 100 quilles au-dessus de moy. (partie) ☐	50 quilles au-dessus de moy. (partie) ☐	Partie de 200 (150 de moy. ou moins) ☐
125 quilles au-dessus de moy. (triple) ☐	(* 120 de moy. ou moins) ☐	Partie de 225 (170 de moy. ou moins) ☐
Partie entière de réserves ☐	Partie de 145 (100 de moy. ou moins) ☐	Partie de 250 (190 de moy. ou moins) ☐
Écart 'BIG 4' ☐	Partie de 180 (140 de moy. ou moins) ☐	Triple de 400 (115 de moy. ou moins) ☐
Partie 'Dutch' de 200 ☐	Triple de 450 (120 de moy. ou moins) ☐	Triple de 500 (150 de moy. ou moins) ☐
Écart 7-10 ☐	Triple de 550 (145 de moy. ou moins) ☐	Triple de 600 (175 de moy. ou moins) ☐
Triple à trois reprises ☐		Triple de 700 (205 de moy. ou moins) ☐
Partie sans faille (180 de moy. ou moins) ☐		Triple de 750 ☐
Triple sans faille ☐		

RÉCOMPENSES POUR LES JEUNES

Partie de 50 (30 de moy. ou moins) ☐	Partie de 220 (180 de moy. ou moins) ☐	Triple de 400 (125 de moy. ou moins) ☐
Partie de 80 (50 de moy. ou moins) ☐	Partie de 240 (200 de moy. ou moins) ☐	Triple de 450 (140 de moy. ou moins) ☐
Partie de 100 (70 de moy. ou moins) ☐	Partie de 260 (220 de moy. ou moins) ☐	Triple de 500 (160 de moy. ou moins) ☐
Partie de 120 (90 de moy. ou moins) ☐	Partie de 280 ☐	Triple de 550 (170 de moy. ou moins) ☐
Partie de 140 (100 de moy. ou moins) ☐	Triple de 200 (50 de moy. ou moins) ☐	Triple de 600 (180 de moy. ou moins) ☐
Partie de 160 (125 de moy. ou moins) ☐	Triple de 225 (70 de moy. ou moins) ☐	Triple de 650 (200 de moy. ou moins) ☐
Partie de 180 (140 de moy. ou moins) ☐	Triple de 275 (90 de moy. ou moins) ☐	Triple de 700 (220 de moy. ou moins) (Utiliser le formulaire de demande pour pointages à l'honneur) ☐
Partie de 200 (170 de moy. ou moins) ☐	Triple de 325 (100 de moy. ou moins) ☐	
	Triple de 375 (115 de moy. ou moins) ☐	

Faites parvenir cette demande à votre association de quilles locale d'ici 20 jours. Toutes les récompenses sont limitées à une récompense par exploit par saison. *** Pour les récompenses basées sur la moy. de la saison précédente, utilisez celui-ci jusqu'à l'atteinte d'une moy. de 21 parties (adultes) ou jusqu'à l'atteinte de la moy. courante de trois saisons soit établie (jeunes).**